

# INSCRIPTION SCOLAIRE 2020 - 2021

## Pièces justificatives obligatoires à fournir

- Le dossier de renseignement dûment complété
  - 1 photo
  - Les photocopies de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
  - 1 attestation d'assurance en responsabilité civile (périscolaire et extrascolaire)
  - 1 justificatif de domicile
  - Les photocopies du livret de famille (mention « les parents » et « les enfants »)
- 
- 1 photocopie du jugement de divorce ou du mode de garde de l'enfant (seulement si les parents sont séparés)
  - 1 certificat de radiation (seulement si changement d'école)